

# Le TRAKK : présentation du projet architectural du nouveau hub créatif namurois

---



Communiqué de presse  
le 30 novembre 2016

Le hub créatif namurois, appelé TRAKK, est un espace de co-création multidisciplinaire dont le but est d'encourager la rencontre et l'échange entre personnes et organisations issues des mondes de l'art, de l'entrepreneuriat, de la recherche, des nouvelles technologies et de la science. Installé actuellement et de façon temporaire dans un bâtiment appartenant à l'Université (Avenue Reine Astrid, 118 à Namur), le TRAKK va déménager dans un bâtiment entièrement rénové, plus vaste et à la mesure de ses ambitions. Ce nouveau bâtiment sera concrétisé par le BEP, grâce au soutien du Fond FEDER et de la Wallonie. Il a bénéficié et continue de bénéficier du soutien actif de la Ville de Namur.

## Le TRAKK aujourd'hui...

Le TRAKK a vu le jour fin 2014, à l'initiative de différents partenaires : le BEP, le KIKK Festival, L'Université de Namur, Gembloux Agro-Bio Tech, La Ressourcerie namuroise et l'Infopôle Cluster TIC et ce, avec le soutien financier (pendant la 1ère année d'existence) de Creative Wallonia. Durant cette première phase de « lancement », le hub créatif namurois a élu domicile dans un bâtiment de l'Université de Namur et qui se compose :

- d'un fablab : laboratoire de prototypage équipés de différentes machines (imprimante 3D, friaseuse, découpeuse laser,...) ;
- d'un créative lab : espace destiné à susciter la créativité et les idées neuves par des techniques d'animation spécifiques ;
- de bureaux et postes de travail : 7 bureaux de 150 m<sup>2</sup> pour accueillir des PME du secteur numérique ;

- de 3 salles de réunion et une cantine.

Depuis près de 2 ans, de nombreuses activités y sont organisées :

- **Des ateliers « boîte à outils »**, formations collectives organisées une fois par mois sur des outils tels que le Business Model Canvas, l'art du pitch,...
- **Des soirées « + Tech »** où, une fois par mois, le TRAKK propose de croiser une thématique (la mode, l'alimentation, la menuiserie,...) et la technologie, par le prisme de la créativité.
- **Des « Fablab+ »**, permettant de découvrir, tous les 2 mois, ce que le fablab permet pour des entreprises (prototypes techniques, meubles, objets artistiques, aliments,...)
- **Des ateliers « pensée créative »**
- **Des soirées « I did it »** où, une fois par mois, est proposé un témoignage de personnes « qui l'ont fait » pour susciter l'intérêt vers l'économie créative.
- **Des midis "pizz'Act"** où, un jeudi midi par mois, une pizza party est organisée avec, au menu, un sujet (le parcours de start-up, le crowdfunding,...) à débattre.
- **Des animations collectives "I'd project"** : où les participants viennent avec leur idée et, par des techniques d'animation collaboratives, pour faire évoluer votre idée en projet et voir s'il rencontre un besoin et des clients potentiels.
- **Des Ateliers « Tech »**, pour s'initier et se perfectionner à différentes techniques telles que l'électronique, la programmation, le dessin 3D, les machines du fablab,...
- **Des permanences « Agitation d'idées »** ou l'accompagnement individuel de porteurs de projets afin de challenger le projet et leur permettre de découvrir les outils et partenaires pour les aider.
- **Des vendredis « Animez-moi »** pour permettre aux entreprises, tous les vendredis matins, de tester les compétences du TRAKK en matière d'animation (teambuilding, définition d'identité, création de concepts produits/services, business model canvas,...)
- **Des ateliers « enfants »**, où, un après-midi par mois, les enfants peuvent venir se familiariser aux nouvelles technologies (électronique, prototypage, programmation,...)

Le TRAKK accueille également des start-ups actives dans le secteur des industries culturelles et créatives et le numérique comme Superbe Interactive, Level Studio, Kingsize, superstrong, Thingsplay et Technobel qui ont installé leurs activités au TRAKK.

**En près de 1 an et demi, les activités et animations du TRAKK ont attiré 1000 participants issus de secteurs d'activité variés.**

### **Un nouveau pas franchi avec le FEDER 2014-2020**

A l'étroit dans ses murs, le TRAKK a fait l'objet d'un dépôt de projet dans le cadre des fonds européens FEDER. Le projet déposé prévoit la rénovation de l'ancien hall sportif de l'Université de Namur que le BEP acquiert, en vue d'y accueillir et d'amplifier les activités du

hub créatif. Le projet a été retenu par la Wallonie et bénéficie d'un financement de **4.010.879 €** pour la rénovation et l'aménagement de la nouvelle infrastructure dont la répartition s'effectue comme suit : 1.478.570 € de part FEDER, 2.131.220 € de part wallonne et le solde, 401.088 €) pour BEP Expansion Economique.

### **Le projet architectural du nouveau TRAKK**

Situé à deux pas du centre-ville, l'ancien hall sportif de l'Université de Namur offre un potentiel de 1800 m<sup>2</sup> à réaménager pour y accueillir : un fablab, un creative lab, des bureaux paysagers, individuels représentant 120 postes de travail, des espaces de travail partagés des salles de réunion, un espace modulable de démonstration, rencontre et une cafeteria (chill out), des ateliers de création, des studios (photo/vidéo) et un entrepôt.

Un marché de conception réalisation a été lancé en mars 2016. A l'issue de la procédure, le projet architectural retenu est celui de l'équipe composée de :

- l'Atelier de l'Arbre d'Or (Namur), RM Architecte (Namur) et Level Studio (Namur) pour l'architecture,
- Bsolutions (Les Isnes) et Aurea Acoustics (Charleroi) pour l'ingénierie et
- NC&Bham (Bruxelles), pour l'aménagement intérieur et le design du hub créatif.

**Sur le plan architectural**, le projet allie un langage contemporain tout en préservant le bâtiment existant et s'intègre parfaitement dans le contexte urbain. Le contraste est maîtrisé entre les lignes tendues de la nouvelle intervention et la sobriété actuelle conférée au bâtiment par ses proportions et son revêtement béton.

Un nouvel étage partiel sera posé sur le volume existant et une annexe complétera le tout en façade latérale droite, tout en garantissant le passage piéton existant entre l'Avenue Reine Astrid et le Quai de Sambre. L'implantation en retrait par rapport aux volumes voisins permet de conserver l'apport de lumière existant et de minimiser l'impact de l'intervention.

**L'aménagement intérieur** a été étudié, tout en gardant l'esprit du lieu et sa fonction de hall sportif, de manière à accueillir un espace d'échanges, de travail et de collaboration. Il permettra aux futurs utilisateurs du TRAKK de bénéficier d'espaces ouverts et favorisant la co-création. Plutôt que de contraindre les usagers à un mode de travail, une multitude de typologies est proposée afin de pouvoir répondre à tout type de besoin.

Au TRAKK un poste de travail, une table haute, un canapé, un tabouret ou même un rebord n'est jamais très loin. L'utilisateur est stimulé à échanger des idées spontanément avec ses collègues, des connaissances ou encore un visiteur ami grâce aux multiples possibilités de s'installer rapidement et avec facilité dans un cadre adapté. Une amphithéâtre flexible y sera également aménagée.

Les circulations ont été revues. Un nouvel ascenseur participe aussi aux connexions. Il desservira les trois plateaux et agira comme un signal depuis l'extérieur. Le bâtiment présentera également des innovations en matière de « SmartBuilding » (contrôle des installations de chauffage et de ventilation, gestion des consommations énergétique, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, éclairage, ... de manière informatisée, modulable en fonction de l'occupation et à distance).

Le montant des travaux de rénovation est évalué à 2.418.000€ HTVA auquel il faudra y ajouter les équipements intérieurs (mobilier, matériel pour le fablab, les studios,...). Enfin, l'acquisition du hall sportif à l'Université de Namur représente un montant de 910.000 €.

### **Le TRAKK demain**

Le permis d'urbanisme sera déposé en avril 2017 et les travaux seront entrepris de septembre 2017 à fin 2018. Le TRAKK devrait ouvrir ses portes début 2019.

Cette nouvelle infrastructure permettra de renforcer et amplifier les activités actuelles du TRAKK à l'égard de ses différentes cibles (les entreprises du numérique, les étudiants, les chercheurs, les artistes), de manière à créer une dynamique créative, à faciliter l'accès aux technologies émergentes à un large public et à renforcer le processus créatif des entreprises (actuelles ou en devenir) en les accompagnant dans ce sens.

L'objectif est également de positionner Namur, Capitale de la Wallonie, comme ville intelligente, permettant à l'innovation de s'exprimer, au bénéfice de la cité et de ses habitants.

Enfin, via le TRAKK, le défi du BEP est d'utiliser le TRAKK pour encourager la mutation numérique des entreprises de secteurs plus « classiques » pour qu'elles intègrent ces enjeux du futur dans leur business model de sorte qu'elles évoluent, s'adaptent au marché, continuent à progresser, créer de l'activité et de l'emploi sur le territoire namurois.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



### **Contact presse**

Ingrid BERTRAND | [ibe@bep.be](mailto:ibe@bep.be) | 081 71 71 75 | 0495 32 72 14